

La notation des pronoms affixés verbaux qui connaissent l'insertion d'une dentale sonore [d]

Par Salem DJEMAI
Université Mouloud Mammeri Tizi-Ouzou

Le kabyle possède trois morphèmes homographes **d**. D'un point de vue syntaxique, ces trois morphèmes se comportent différemment. Deux d'entre eux appartiennent à la sphère nominale : l'un fonctionnant comme particule de liaison (PL) impose au nom qu'il suit l'état d'annexion (EA), si ce nom se prête à l'opposition d'état. L'autre fonctionnant comme particule prédicative (PP), par contre, introduit toujours un nom à l'état libre (EL). Le troisième, dépend de la sphère verbale, c'est une particule d'orientation spatiale de proximité (PROX). L'énoncé (1) ci-après nous montre ces trois cas de figure :

1. *Yu -d tafunast d wezger d ufayanen*
3MS. acheter. PRET PROX vache PL EA.bœuf PP EL.gros
« Il a acheté une vache et un bœuf qui sont corpulents. »

En outre, il existe un quatrième **d** explétif pan-berbère, qui connaît plusieurs interprétations.

Cette forme particulière que prennent les pronoms affixés verbaux lorsqu'ils sont placés avant le verbe peut, selon les dialectes, paraître dans les contextes suivants :

En kabyle, on peut illustrer ce phénomène par des exemples (2 et 3) suivants :

2. *D tawla i diy-i edlen* « C'est la fièvre qui m'a abattu. » (Dallet, 1982 : 125)
3. *Ur das-rra ara tabrat* « Je n'ai pas répondu à sa lettre (à lui). » (Dallet, 1982 : 125)

Des faits de même ordre existent en rifain :

4. *Ur das-t-inni* « Il ne le lui a pas dit. »
5. *A dane -yaf* « Il nous trouvera. » (Naït-Zerrad, 2011 : 192-193)

A propos des parlers touaregs méridionaux :

6. *Ur di-iwet* « Il ne m'a pas frappé. »,
7. *Ur dasän- sle* « Je ne les ai pas entendus. »
(Niger : Aghali-Zakara, 1996 : 86-87, cité par Galand, 2010 : 120).

Pour le Djabel Nefoussa :

8. *Igû māmmek dās-imlū* « Il fit comme il lui avait dit »
(Beguinot, 1942 : 108 et 113, cité par Galand, 2010 : 120).

Il y a deux hypothèses qui s'affrontent pour expliquer l'apparition de ce **d** explétif. La première voit en ce **d** un élément de rupture de hiatus. Elle est avancée par Dallet (1982 : 125, 693) et Chaker pour lequel :

Des séquences kabyles ou rifaines comme : *awal i dam-nni* « la parole que je t'ai dite » ou *acu i das-yenna ?* « Que lui a-t-il dit ? » établissent sans discussion possible l'existence en berbère Nord, comme en touareg méridional, d'une variante préverbale du type **das**, avec consonne dentale de rupture d'hiatus. (Chaker, 2000 : 3457)

La deuxième hypothèse qui attache ce **d** à celui du préverbe **ad** est suggérée par Prasse (1972 : 177). Il suppose qu'initialement ce **d** appartenait à la particule **ad** et par la suite, il a été détaché et joint au pronom qui suit ce préverbe. Ce phénomène se généralise ensuite aux

contextes où cette particule est absente. Lionel Galand (2010 : 121-122) trouve aussi la thèse de la fausse coupe plus vraisemblable parce qu'elle expliquerait et la forme réduite *a* de *ad* et pourquoi ces pronoms pourvus de ce *d* ne se trouvent qu'avant le verbe.

Quelle que soit l'hypothèse retenue, vu les données synchroniques de la langue, cet élément *d* doit être incorporée au pronom, puisqu'il peut paraître dans des environnements sans hiatus et dans des constructions sans particule de potentiel *ad*. D'ailleurs, pour Salem Chaker (2000 : 3457), c'est par erreur de segmentation que l'on découpe des syntagmes verbaux comme le kabyle : [adasefke] en *ad as-fke* « je lui donnerai » ; alors que la bonne segmentation est *a das-fke* dans laquelle on distingue l'allomorphe *das* « à lui ». Ce dernier se présence même fréquemment devant des thèmes verbaux de présent, qui excluent forcément la combinaison avec le préverbe *ad*. Par exemple :

9. *Ur dasen-yenni awal* « il ne leur a rien dit. »
10. *Yečča a rum i das-fki* « il a mangé le pain que je lui avais donné. »

La fréquence de ce genre d'erreurs de segmentation a considérablement augmenté suite à la recommandation du colloque international *Aslugen n tira n tmazi t*, organisé par le HCA en 2010, de ne plus noter la forme courte *a* de la particule de potentiel et de la remplacer systématiquement par la forme longue *ad*.

En optant pour cette règle, à chaque fois qu'on transcrit *ad*, au lieu et à la place de *a*, avant un pronom affixe verbal, on commet une erreur de découpage et indirectement, on pose une fausse règle de transcription qui d'un côté interdit l'usage des formes étoffées de types : *dak, dam, das, da , dawen...* après la particule de potentiel. Alors que, d'un autre côté, par ailleurs, la notation de ce genre d'affixe long demeure possible après la particule de négation *ur* et le relateur *i*, comme le montrent les exemples (11 et 12) suivants :

11. *Ur dat-zri ara* « je ne l'ai pas vu. »
12. *D netta i da -yemmlen abrid* « c'est lui qui nous a montré le chemin. »

A ce propos, Naït-Zerrad dit :

On est donc en présence de deux écritures différentes selon que l'on soit à l'école, dans telle université ou dans telles régions... Dans ce cas également, on ne voit pas pourquoi des caractéristiques que l'on retrouve partout sont gommées tout simplement. Il s'agit toujours du désir de régulariser au maximum à l'écrit et de supprimer ce que le génie de la langue a mis en place pour éviter de mauvaises rencontres phonétiques... Ce sont des variantes qui ont toutes leur place dans l'écriture... (Naït-Zerrad, 2012 : 80)

Comme le préconise Ramdan Achab (2015 : 180-181), il est nécessaire qu'on revienne sur cette décision et qu'on considère *a* et *ad* comme les variantes d'une même particule (allomorphes), c'est-à-dire qu'elles sont en distribution complémentaire. On doit utiliser l'une ou l'autre selon les contextes : devant un affixe verbal et à la première personne du pluriel, on note la forme courte *a*, et ailleurs, on note la forme longue *ad*. La règle est simple et facile à enseigner.

En effet, à l'exemple des propositions de l'Inalco (1996, 1998, 2012), si l'on désire consolider cette notation usuelle, on doit privilégier les conventions qui ne s'écartent pas de l'analyse linguistique et qui ne s'éloignent pas beaucoup des réalisations effectives des locuteurs.

Références bibliographiques

1. Achab, Ramdane. « A propos de l'orthographe utilisée en Algérie ». *Timsal n tmazi t : Cnplet/MEN* : 6 (2015) : 178
188.<http://www.cnplet.net/file.php/1/revues/revuen06/pdf/8.pdf>.
2. *Aménagement linguistique de la langue berbère, Normalisation et perspectives* : Paris : Centre de Recherche berbère (5-9 octobre 1998), publication réalisée par Tamazgha : 2000.
3. *Aslugen n tira n tmazi t, Actes du colloque international : la standardisation de l'écriture amazighe* : Boumerdès (20-22 septembre 2010) et Bordj Bou-Arreridj (27-28 décembre 2010) : HCA, 2012.
4. Salem, Chaker (Synthèse des travaux et conclusions). « Propositions pour la notation usuelle à base latine du berbère ». *Atelier : Problèmes en suspens de la notation usuelle à base latine du berbère* : Paris : Centre de Recherche berbère (INALCO), 24 et 25 juin, (1996), revues par Kamal Naït-Zerrad, (2012).
5. Chaker, Salem. « Hiatus linguistique ». *Encyclopédie berbère XXII* : Aix-en-Provence : Edisud : (2000) : 3456-3458. <http://encyclopedieberbere.revues.org/1729>.
6. Dallet, Jean Marie. *Dictionnaire kabyle-français (parler des At Mangellat, Algérie)* : Paris : SELAF (Maghreb-Sahara 1), 1982.
7. Galand, Lionel. *Regards sur le berbère* : Milano : Studi Camito-Semitici n° 8, 2010.
8. Naït-Zerrad, Kamal. « Codification de l'orthographe kabyle (et berbère en général) : critiques et propositions ». *Aslugen n tira n tmazi t, Actes du colloque international : « la standardisation de l'écriture amazighe* : Boumerdès (20-22 septembre 2010) et Bordj Bou-Arreridj (27-28 décembre 2010) : HCA, (2012) : 71-92.
9. Naït-Zerrad, Kamal. *Mémento grammatical et orthographique de berbère (kabyle - chleuh - rifain)* : Paris : L'Harmattan, 2011.